

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Sébastien Pascal

Nom ⁽¹⁾ VOILLOT(1^{re} partie)2^{de} partie

(1)

Né le 7 octobre 1985
à 9 heures 25
à Ivry-sur-Seinede ⁽²⁾ Bernard VOILLOTet de ⁽²⁾ Nathalie Huguette Joséelle
SOLEILHANOUPExtrait délivré conforme à l'acte de naissance n°
le ⁽³⁾L'officier de l'état civil
Sceau ⁽³⁾**MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾****MARIAGE** célébré à SAINT-BERAIN-SOUS-SANGNIES

le 05 juillet 2014

à 14 heures 00

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁵⁾ qu'un contrat de mariage a été reçu le 24/05/2014 par
maître RENTRE notaire à NANTCEAU-LES-MINES.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 611

le 5 juillet 2014

**MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾**

(1) Lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du.... ».
 (2) Prénoms et nom du père et de la mère. [3] Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.
 (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
 (5) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par maître..., notaire à... ».

Premier..... ENFANT ⁽¹⁾

Extrait de l'acte de naissance n° 274
le 15 juillet 2016

à 09 heures 51
est né(e) ⁽²⁾ Robin, Georges, Bernard

VOILLOT

{1^{re} partie }
2^{de} partie }

du sexe masculin, à Paray-le-Monial
(Saône-et-Loire)

[3]

reconnu(e) ⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres le 16 JUIN 2016

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾



Extrait de l'acte de décès n°.....

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

ENFANT⁽¹⁾

Extrait de l'acte de naissance n° 00095

le 10 Janvier 2000

à 10 heures 46
est né(e)⁽²⁾ Enora, Yann, Sébastien

VOILLOT

(1^{re} partie

2^{nde} partie))

du sexe Masculin, Né le 10 Janvier 2000 à Melun (Seine et Marne)

[3]

reconnu(e)⁽⁴⁾

Délivré conforme aux registres le 10 JAN 2000



MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénoms, nom) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Insrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.